



APPEL A CANDIDATURE INTERNE & EXTERNE **LA VILLE DE CASTRES RECRUTE**

Deux Opérateurs de Vidéo-protection / Agents de surveillance de la voie publique (F/H)

catégorie C - Temps complet (CDD)

Située au cœur du triangle Toulouse - Albi - Carcassonne et à proximité du Sidobre et de la Montagne Noire, Castres, forte de ses 44000 habitants, est idéalement située sur le territoire Tarnais.

En lien avec l'équipe de la Police Municipale (65 agents) et au sein du Centre de supervision urbain, (20 agents), sous la responsabilité du chef de service et de son chef de secteur de Police municipale, vous contribuez à la sécurisation des lieux, des espaces et des bâtiments publics par le biais d'une vidéo-protection. Vous faites respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement.

Dans ce cadre, vos missions seront les suivantes :

■ En qualité d'opérateur de vidéo-protection :

- Observer, visionner et exploiter les informations en vue notamment d'informer les partenaires chargés d'intervenir sur les sites ou pour des suites pénales à la demande de l'Officier de police judiciaire sous couvert du parquet.
- Anticiper sur la surveillance des lieux d'intervention des collègues pour veiller à leur sécurité ;
- Gérer les communications radio du service PM ;
- Assurer l'accueil téléphonique des administrés et des différents services ;
- Assurer la sécurité alarme/vol de tous les bâtiments communaux et la sécurité SSI (incendie) de l'hôtel de ville, du musée Goya et de la Cathédrale Saint-Benoît ;
- Assurer une veille préventive des lieux, des espaces et des bâtiments publics dotés d'équipements de vidéo protection ;
- Gérer les contrôles d'accès des différentes bornes et portiques pneumatiques de la ville ;
- Respecter et exécuter les procédures, règles et consignes.

■ En qualité d'Agent de surveillance de la voie publique :

- Assurer la surveillance et constater les infractions relatives à l'arrêt et au stationnement, ainsi qu'au Code de la santé publique (propreté des voies publiques) ;
- Etablir les forfaits post-stationnement ;
- Participer à des missions de prévention aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments et lieux publics, ainsi qu'une présence sur le marché ;
- Respecter et exécuter les procédures, règles et consignes.

Et, toute activité nécessaire au bon fonctionnement du CSU.

Profil recherché

- ✚ SSIAP 1 / 2 serait un plus
- ✚ Permis B obligatoire

Compétences requises :

- ✓ Respect des règles et des procédures ;
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique et des écrits professionnels ;
- ✓ Capacité à analyser une situation et à rendre compte ;
- ✓ Capacités relationnelles et de communication.

Qualités requises :

- ✓ Sens du service public et de la discrétion ;
- ✓ Savoir observer, analyser et gérer une situation ;
- ✓ Capacités rédactionnelles (rapport, compte-rendu, ...) ;
- ✓ Sens de l'organisation et de la prise d'initiative ;
- ✓ Aptitude au travail en équipe ;
- ✓ Rigueur et réactivité.

Conditions de travail :

- Bonne condition physique et bonne acuité visuelle ;
- Port de l'uniforme ;
- Connaissance géographique de la Ville ;
- Disponibilité (horaires d'équipe décalés et de nuit, y compris le week-end).

Rémunération

>> Statutaire + Régime indemnitaire + Prime de fin d'année + Indemnisation en HS des services des dimanches, jours fériés et manifestations.

POSTE A POURVOIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae et dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires) doivent être adressées à l'attention de Monsieur le Maire et déposées exclusivement en ligne sur le site internet de la Ville : www.ville-castres.fr - Rubrique « Ma mairie / Recrutement »

→ **AU PLUS TARD LE 23 OCTOBRE 2025.**

>> Pour tout renseignement :

- sur le poste : Accueil PM demander Xavier MAFFRE au 05.63.71.58.55
- sur la mobilité : Karine EPIPHANE - recrutement@ville-castres.fr